



Beaumontois-en-Périgord

BULLETIN N° 15 — JANVIER 2022

ÉDITO

À l'aube de cette nouvelle année, l'équipe municipale et moi-même vous présentons, dans ce nouveau bulletin, ce qui a été réalisé dans notre commune, ce qui est en cours et les nouveaux chantiers qui vont s'ouvrir.

Notre feuille de route est toujours la même depuis ce début de mandat que vous nous avez confié : aménager au mieux l'avenir pour insuffler une nouvelle dynamique à notre commune tout en veillant à l'équilibre de notre capacité de financement. Avec des finances solides et saines, nous pouvons nous projeter avec sérénité dans l'avenir. Ceci est rendu possible grâce au partenariat établi avec la Communauté de Communes, le Conseil Départemental, le Conseil Régional, l'État et l'Europe.

Le 16 juillet 2022, nous espérons pouvoir fêter les 750 ans de la Bastide de Beaumont. À cette occasion, nous accueillerons nos amis de Rhinau et nous partagerons des moments de convivialité qui nous manquent.

Alors que la pandémie de Covid-19 bouleverse nos vies depuis bientôt deux ans, je voulais remercier tous ceux qui, dans une large majorité, respectent toutes les préconisations dans un esprit citoyen et font preuve d'une grande capacité de résilience.

Bonne année 2022

Lors de la traditionnelle cérémonie des vœux que nous souhaitons de nouveau pouvoir organiser, j'espère avoir l'opportunité d'échanger avec vous.

Je vous adresse en attendant de nous rencontrer, mes vœux sincères de santé, de sérénité et de réussite.

Dominique MORTEMOSQUE
Maire de Beaumontois-en-Périgord



De gauche à droite :
Marielle GENDREAU, maire-déléguée de Nojals-et-Clotte ;
Jean-François PIBOYEU, maire-délégué de Beaumont-du-Périgord ;
Dominique MORTEMOSQUE ; maire de Beaumontois-en-Périgord ;
Michel LIGNAC, maire-délégué de Sainte-Sabine-Born ;
Éléonore BAGES, maire-déléguée de Labouquerie.

Ça s'est passé en 2021...

Les pompiers à l'honneur

Le 2 octobre s'est tenu le 90ème Congrès Départemental des Sapeurs-Pompiers de la Dordogne. L'occasion pour tous de découvrir une exposition de véhicules modernes et anciens, et d'assister à la cérémonie officielle réunissant de nombreux pompiers professionnels ou volontaires.

Le lieutenant Jean-Michel Gascou a passé le relais au lieutenant Wilfried Bibonne, à la tête de la caserne de Beaumont-du-Périgord.

Le centre de secours manque d'effectifs, renseignez-vous auprès d'eux pour les rejoindre et vous investir dans cette mission de protection de la personne et des biens.

Pour les moins de 17 ans, il est déjà possible de se former en intégrant les JSP (Jeunes Sapeurs-Pompiers).



Le festival des enfants



Le 6 octobre était une journée dédiée aux enfants avec le Festival des Enfants organisé à Beaumont-du-Périgord par la CCBDP. Le thème « L'escapade des animaux » a tenu ses promesses avec une grande diversité d'animations proposées pour tout âge : créations artistiques, promenades à poney, présence d'animaux de la ferme, maquillage, spectacle « L'envol de la fourmi », goûter...

Un grand merci est adressé au centre de loisirs des Galopins ainsi qu'aux partenaires présents pour l'organisation.

Chaque année, le festival est organisé à Lalinde, Beaumont-du-Périgord, Monpazier et Le Buisson-de-Cadouin à différentes saisons. À chaque manifestation son thème...

Téléthon

De belles initiatives ont été organisées au profit du Téléthon : la traditionnelle poule au pot, des marches, la vente de crêpes et bien d'autres actions menées sous le signe de la solidarité.

Bilan :

3 644 € ont été réunis pour cette cause.

Bravo et merci à tous les organisateurs et participants.

Cérémonie 11 novembre

La cérémonie du 11 novembre a pu de nouveau se tenir en public, dans le respect des règles sanitaires. Vous avez été très nombreux à y assister.

L'occasion de se recueillir en pensant à tous ceux qui se battent pour la paix, au nom de la France, parfois au péril de leur vie.



Une cheffe de projet a été recrutée par Beaumont-en-Périgord, Lalinde et Le Buisson-de-Cadouin. Mme Claire AVRAND est en poste une semaine sur trois sur chaque commune afin de travailler notamment sur des projets liés à la réhabilitation de l'habitat. Elle œuvre donc à trouver les solutions, les aides, les financements existants pour concrétiser des projets liés à l'ORT (Opération de Revitalisation du Territoire).

Parmi les études actuelles : le parc d'accueil proche de la mairie, la possibilité de créer des logements au-dessus de La Poste, la médiathèque, le changement de la chaudière de l'école de Sainte-Sabine...

Micro-crèche : renseignements

Pour toute demande de renseignements ou inscriptions à la micro-crèche, veuillez contacter le Pôle Enfance de la CCBDP : 05 53 22 34 38.

*Photo virtuelle du projet
Architecte : Valérie AUROUX*



Halloween

Cet automne, les enfants de Beaumont-en-Périgord ont pu déambuler dans les rues de Beaumont, à la recherche des friandises tant convoitées à l'occasion d'Halloween.

Les nombreux petits et grands, déguisés comme il se doit, sont allés déambuler les commerçants malgré le froid. Ceux-ci ont gentiment comblé leur gourmandise.

Bravo et merci au centre de loisirs, à l'APE et à tous les parents accompagnants.

Les maires délégués et leurs attributions

En tant que Maire, Dominique MORTEMOSQUE a attribué à ses maires délégués un certain nombre de tâches :

Éléonore BAGES

Recensement

Cette année, l'INSEE organise un recensement sur notre commune du 20 janvier au 19 février 2022.

Pour effectuer cette mission, nous avons engagé 5 agents recenseurs : Mmes Laurence CAVIGLIOLO, Marion CHESNEAU et Mrs Regis ALDERWEIRELT, Jean-Philippe WOLFF et Boris MERLINO. Ils se déplaceront sur les différents districts de notre commune dès le 5 janvier afin de repérer leur secteur.



À partir du 20 janvier, chaque agent recenseur distribuera dans vos boîtes aux lettres une notice explicative. Vue la situation sanitaire actuelle, je vous incite à répondre

le plus rapidement possible par Internet grâce aux identifiants qui seront notés sur ce courrier. Cette démarche est très simple et rapide.

Je vous remercie de leur réserver un bon accueil.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Une nouvelle loi définit les règles du PLUiH au niveau législatif ainsi que la SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires). Le PLUi sera ratifié par les élus intercommunaux en 2023 suite aux travaux réalisés par les différentes commissions et instances.

Nous sommes vigilants au travail effectué, nous assistons aux réunions d'information et d'avancée du projet. Tout le conseil municipal y est invité afin de suivre le territoire par secteur et donner son point de vue sur les zones envisagées urbanisables et de finaliser le plan de notre commune.

Si vous avez des projets particuliers, comme un changement de destination d'un bâtiment, vous devez faire remonter l'information en mairie.

Marielle GENDREAU

Scolarité et petite enfance

Une nouvelle rentrée au sein du RPI a eu lieu, toujours dans un contexte sanitaire particulier, mais que les enfants connaissaient déjà.

Les enseignants ont accueilli 122 élèves sur les 3 pôles.

L'école de Beaumont compte désormais une classe de grande section, qui dénombre 15 enfants. Avec Madame la Directrice et la maîtresse de ce niveau, nous avons permis que l'ensemble de la classe, le matériel pédagogique ainsi que la cours soient adaptés à leur âge. L'enseignante est accompagnée par une ATSEM.

Tout récemment, des travaux de réfection ont eu lieu dans la descente qui mène à la cour ainsi que ses abords entièrement réimplantés.

L'école maternelle de Sainte-Sabine accueille quant à elle 31 enfants de la toute petite section à la moyenne section. Les enfants ont découvert une cour de récréation entièrement refaite durant l'été 2021. Là aussi, l'enseignante a deux ATSEM à ses côtés.

Enfin, le pôle de Saint-Avit-Sénieur compte 18 enfants

de la toute petite section à la grande section.

Les deux pôles maternels ont un service de navette avec Beaumont afin que tous les enfants du territoire aient facilement accès à la scolarisation à moindre coût.

La cantine du collège où nos écoliers prennent leur pause méridienne, s'est engagée à devenir « 100% bio » comme nos voisins de Belvès et ce à compter de mars 2022. Cette démarche sera accompagnée par le Conseil Départemental qui a en charge les collèges. Les enfants consomment des produits bio et/ou locaux depuis quelques temps déjà. Leur santé passe aussi par ce qu'ils mangent à l'école.



Jean-François PIBOYEU

Voirie :

Concernant la gestion des employés communaux, suite à une analyse des besoins sur l'ensemble de notre commune et avec l'aide des trois maires-délégués, j'ai demandé l'embauche d'un personnel supplémentaire, ce qui a été accepté par le conseil municipal. J'ai également mis en place une organisation, une planification des tâches à la semaine en utilisant les compétences de chacun. Enfin, j'ai nommé un responsable d'équipe capable de manager afin de répondre à nos, à vos attentes.



Pour ce qui est de la gestion du matériel, nous avons acheté un véhicule supplémentaire indispensable au bon fonctionnement du service. En prévision, sur le prochain budget, le changement du camion-benne, et du tracteur-tondeuse notamment qui affiche un nombre d'heures très élevé et des signes d'usure.

Concernant la voirie, dans la continuité des années précédentes, j'accompagne sur le terrain avec chaque maire-délégué, Monsieur BALDO, responsable à la CCBDP de ce service, sur l'ensemble de notre territoire afin d'identifier, de prioriser l'entretien des portions abîmées.

Adressage :

Ayant été nommé coordonnateur du projet « adressage », nous avons travaillé depuis février avec les autres maires-délégués, les adjoints et une partie des conseillers municipaux que je remercie ici vivement pour leur implication. Le dossier est remonté au département pour la saisie informatique de notre travail, avant de vous présenter ces travaux lors d'une réunion publique qui se tiendra en début d'année 2022.

*L'équipe technique municipale
(Manque Didier ROUSSELY)*

Michel LIGNAC

Réseau électrique

Avec le SDE (Syndicat Départemental de l'Energie), la commune a signé une convention qui concerne l'éclairage public pour que tous les bourgs de la nouvelle commune aient les mêmes horaires d'éclairage. Le projet est également de remplacer les luminaires usagés par des projecteurs led, moins consommateurs d'énergie (80 % de l'éclairage public de la commune est de qualité, la convention va permettre de changer les 20 % en mauvais état sur 10 ans pour un coût de 10 000 €/an). Cette convention a été soumise au conseil municipal qui l'a voté à l'unanimité.

Réseau d'eau

Au SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable), la commune suit toutes les demandes de branchements en eau. De surcroit, la conduite qui traverse le bourg de Sainte-Sabine va être refaite en fin d'année 2022 pour un coût évalué à 96 000 € pris en charge par

le SIAEP en amont de l'aménagement de la route dans le bourg.



La fibre optique

Un NRO (Nœud de Raccordement Optique) est installé depuis le 14 décembre à Beaumont pour permettre la distribution de la fibre d'ici la fin 2022 dans l'ensemble des habitations de la commune par voie souterraine ou aérienne.

Pensez-y !

Composteurs privés et communs

Nous vous rappelons qu'il est possible de vous procurer un composteur pour votre domicile, en le commandant auprès de la SMD3. Il pourra ensuite être disponible en mairie. Vous pouvez également vous rendre directement à Belvès, le mercredi entre 13h30 et 16h, muni de votre carte personnelle.

2 composteurs sont proposés :

300 litres—17,22 € ou 600 litres—29,15 €

Compte-tenu du succès que rencontre le composteur public installé près de la place de l'Abbé Thomazeau, il est envisagé d'en installer un second sur la commune, au niveau des logements HLM, avenue d'Alsace. Rappons que chaque composteur demande à être entretenu, au-delà d'être rempli.

Habitants de Beaumontois, si vous êtes intéressé par le compost ainsi obtenu, veuillez vous inscrire en mairie afin de le récupérer lorsqu'il sera disponible.



Nous remercions nos deux collègues élues, Marie ALIA et Cécile MARIN ainsi que le service technique, qui s'en occupent quotidiennement.

Rep'R Jeunes, le pôle dédié aux ados

La CCBDP propose des activités aux 11/17 ans, sous le nom « Rep'R Jeunes ». Encadrés par des animateurs, les « ados » peuvent participer à des loisirs aussi bien sportifs que créatifs tout au long de l'année. Leur mission : accompagner les jeunes dans leur émancipation et leur développement et les amener à devenir de jeunes adultes responsables et citoyens.



Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Sébastien au 06 49 60 28 62 ou par mail à jeunesse@ccbdp.fr.

Pour cela, divers moments leur sont consacrés :

- * le péri collège (lundi/mardi/jeudi/vendredi - 15h-18h)
- * des soirées (2 fois par trimestre)
- * des sorties en fonction du calendrier culturel
- * des actions de financement (gourmandises vendues pour participer au financement des sorties)
- * des chantiers citoyens (petites remises en état du patrimoine ou d'infrastructures collectives)
- * des séjours et camps pendant les vacances
- * des journées et demi-journées d'activités diverses (sport, culture, art, bricolage...)





Le Maire remercie vivement M. Sylvain WANKERKHOVE de son implication en tant que placier sur les marchés hebdomadaires et pour les diverses tâches qu'il réalise au quotidien.

Inscriptions sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur une liste électorale.

La nouvelle réglementation prévoit que vous avez jusqu'au 6^{ème} vendredi avant le premier tour pour vous inscrire mais cette inscription peut être faite tout au long de l'année.

Vous pouvez procéder en ligne (sur le site www.service-public.fr), par courrier (cerfa n°12669 / justificatif de domicile / justificatif d'identité) ou directement auprès de votre mairie.

Retrouvez l'actualité de Beaumontois-en-Périgord sur le site internet
www.beaumontois-en-perigord.fr
ou sur le compte Facebook
« Mairie de Beaumontois en Périgord ».



Les membres du conseil municipal :

ALIA Marie	GRAVES Ghislaine	MORTEMOUSQUE Dominique (maire de Beaumontois-en-Périgord)
BAGES Élénore (maire déléguée de La-bouquerie)	LANDAT Jean-Gilles (conseiller délégué)	ORTEGA Anthony
BIDOU Colette	LANDAT Sébastien (maire adjoint de Beaumont-du-Périgord)	PIBOYEU Jean-François (maire délégué de Beaumont-du-Périgord)
BOIREAU Maud	LEJEUNE Jacqueline	ROLAND Virginie
CHOUIPE Laëtitia	LIGNAC Michel (maire délégué de Sainte-Sabine-Born)	VITRAC Sabrina (maire adjointe de Sainte-Sabine-Born)
DELPIT Paul	MARIN Cécile	WAN KHERKOVE Sylvain (maire adjoint de Beaumont-du-Périgord)
FOIRE Ingrid	MERCIER Vincent	
FLAYAC Bertrand	MICOINE Jean-Paul (conseiller délégué)	
GENDREAU Marielle (maire déléguée de Nojals-et-Clotte)		

En bref

Espace France Services

- Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique...
- Si vous avez besoin d'être accompagné dans vos démarches administratives du quotidien, 2 agents France Services vous accueillent à Lalinde et également lors de la permanence assurée le deuxième mercredi de chaque mois en mairie de Beaumont, sur rendez-vous.

Demande de papiers d'identité

- Les demandes de carte d'identité ou de passeport doivent se faire dans le chef lieu de canton (par exemple Lalinde) et sur rendez-vous.
- La mairie de Beaumontois-en-Périgord n'est pas habilitée à traiter ces dossiers.

Civisme

- Afin de faciliter l'accès aux commerces de proximité, il est dans l'intérêt de chacun de ne pas utiliser les places de stationnement proches des magasins pour de longues durées.
- Des parkings extérieurs au village sont à votre disposition pour cet usage.

Fleurissement

- La municipalité tient à remercier le magasin Intermarché de Beaumont, qui a fait don à la commune des chrysanthèmes invendus à l'occasion de la Toussaint. Ainsi, 60 plants ont pu fleurir les tombes des indigents.
- Les remerciements s'adressent également à tous les habitants qui embellissent et fleurissent leurs habitations, ce qui valorise notre commune.

Brûlage des déchets verts

- Il est rappelé qu'une déclaration en mairie doit être faite au minimum 3 jours avant tout brûlage de déchets verts.
- L'imprimé ainsi complété sera remis par le maire aux services de gendarmerie et de secours, par simple précaution.
- Le brûlage reste strictement interdit entre le 1er mars et le 30 septembre.